



Fédération nationale  
des Labels indépendants

Bordeaux, le 15 avril 2016

Bonjour,

Les dossiers s'accumulent sur le bureau de la FELIN : suites des accords Schwartz (partage de la valeur, métadonnées, relevés de royalties), distribution, formation, etc...

L'espace conquis depuis un an est considérable. Les échanges avec les différents membres de la filière montrent que les problématiques des associations et TPE du disque restaient mal connues, pour ne pas dire ignorées sur certains aspects. Ils montrent aussi que la précarité et la fragilité de ceux qui renouvellent et développent la diversité musicale interpellent. Nos labels sont restés trop longtemps dans leur coin comme s'ils ne se rendaient compte ni de leur potentiel d'idées et d'engagements en faveur des musiques, ni que le "marché", tel qu'il s'oriente encore, les bouffe inexorablement.

Le cinéma et le livre ont su créer en leur temps des mécanismes interprofessionnels innovants et respectueux de la diversité. Dans la musique, beaucoup reste à faire, et les labels indépendants peuvent revendiquer une place essentielle dans cette filière.

Nous croyons que c'est possible avec la volonté de chacun et le travail collectif. La FELIN s'y attache résolument !

Philippe Couderc  
Président

#### **FELIN Fédération Nationale des Labels Indépendants**

Les fédérations membres de la FELIN : [APEM LR](#) (Languedoc Roussillon), [CD1D](#) (France), [FEDELAB](#) (Alsace), [FEPPAL](#) (Pays de Loire), [FEPIIA](#) (Aquitaine), [FEPPRA](#) (Rhône Alpes), [FLIM](#) (Midi-Pyrénées), [LA MINE](#) (Nord-Pas de Calais), [LA FLIPPE](#) (Est), [PHONOPACA](#) (Paca), [PIAF](#) (Ile de France)



#### **L'ÉCONOMIE DU STREAMING FRAGILISÉE**

En parallèle des annonces flamboyantes sur le streaming comme principale source de revenus dans le monde en 2015, le rapport de l'Observatoire de la Musique pointe du doigt l'hyper-concentration en cours dans le secteur, dominé par des géants tels Apple, Google, bientôt Facebook. De quoi s'inquiéter sur l'avenir des plateformes actuelles et des rémunérations décroissantes qu'elles génèrent, qu'elles soient financées par abonnement ou par la pub - avec la progression des *adblockers*. Rapport à lire [ici](#).



## PROFITEZ DU CREDIT D'IMPOTS

Vous avez un projet avec un nouveau talent? Qui respecte la convention collective? Qui, si l'album est chanté, l'est pour moitié en français, ou en langue régionale? Ou qui comporte un titre libre de droit? Alors le crédit d'impôts est pour vous! Il permet à un label de récupérer 30% de dépenses de production, de post-production et de promotion d'un album (même pour une structure non-imposable). Toutes les infos et le calendrier, [ici](#).



## LES AIDES ET UN PRIX

Retrouvez sur notre site internet une nouvelle page dédiée aux aides disponibles pour vos projets d'enregistrement.

C'est [par là](#).

L'IFCIC lance le prix « Entreprendre dans la Culture » qui va récompenser 5 entreprises ou associations qui développent une forme d'organisation remarquable, innovante, originale, responsable et/ou durable. Date limitée de dépôt : 6 mai.

C'est [par ici](#).



## LE BUREAU EXPORT, UNE AUBAINE

Le Bureau Export est une structure unique, spécifiquement française, qui aide les labels sur tous les enjeux liés à l'export. Dotée de plusieurs antennes dans le monde, elle fournit des aides mais surtout un savoir-faire, un carnet d'adresse et un accompagnement précieux pour les labels qui souhaitent se lancer ou ceux qui veulent s'améliorer.

Pour adhérer, c'est [ici](#).

## DISQUAIRE DAY, UN POUR TOUS !

Ce samedi 16 avril, c'est l'événement de l'année autour du disque et de la musique. Voici les infos relayées par les fédérations régionales membres de la FELIN :

par la FEPPRA, à [Lyon](#), par la FEPPIA, à [Bordeaux et en Aquitaine](#), par PHONOPACA, à [Marseille](#)

Et bien sûr le site national du Disquaire Day qui recense tout ce qui se passe, à [Paris et ailleurs en France](#).



**midem**  
connected by music

## MIDEM, TOUS POUR UN !

Cette année, le MIDEM aura lieu sous le soleil de Cannes du vendredi 3 au lundi 6 juin 2016. Comme d'habitude, les membres de la [SCPP](#) et de la [SPPF](#) bénéficient de 40% de réduction sur les accréditations (237€ au lieu de 395€ HT). Retrouvez nous !